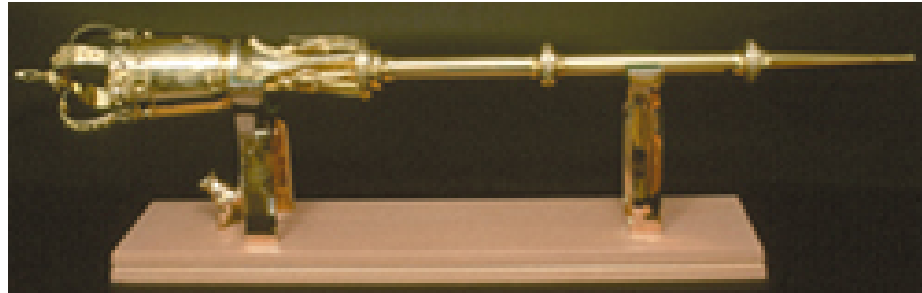




Feuillet d'information n° 2 La masse



Les origines de la masse

La masse naît comme arme de guerre à l'époque médiévale. Fût en fer surmonté d'une boule aussi en fer, souvent garnie d'une pointe de clous, la masse était parfois attachée à une longue chaîne. Elle était une arme très puissante qui pouvait rendre inopérantes les cottes de mailles portées par les soldats.

Aujourd'hui, la masse n'est plus une arme mais un symbole d'ordre. La Lettre d'information du 9 août 2002 de l'Association canadienne des sergents d'armes décrit l'évolution de la masse comme symbole du parlement comme suit :

L'importance de la masse est historiquement liée au rôle des sergents d'armes.

Au début du 13^e siècle, Philippe II de France, dit Philippe Auguste, créa une garde du corps composée de sergents d'armes pour se protéger contre les attaques d'assassins musulmans. Édouard I^{er} d'Angleterre créa sa propre garde du corps en 1279. Dans les deux cas, les membres de la garde du corps portaient une masse comme arme.

La masse devint un symbole de l'autorité royale, puisqu'elle était ornée des armoiries royales.

En 1415, un des sergents d'Édouard V fut affecté de façon permanente à la Chambre des Communes. Il était au service du roi quand le Parlement n'était pas en séance et au service du président de la Chambre quand le Parlement l'était.

Dès le 17^e siècle, la tradition voulut que la Chambre des Communes ne puisse pas être en séance sans la présence de la masse. Par conséquent, la tête de la masse était de plus en plus décorée avec des pierres précieuses et des blasons héraldiques.

L'importance de la masse est reconnue depuis longtemps. En 1626, Charles I^{er} tenta de fermer le parlement anglais en exigeant la remise de la masse. Oliver Cromwell s'assura que la masse fut enlevée avant de renvoyer le parlement en 1653.

Les fonctions de la masse

La masse est donc le symbole de l'autorité de l'Assemblée et, par l'entremise de l'Assemblée, le symbole de l'autorité du président. L'Assemblée est autorisée à commencer ses délibérations seulement quand la masse est à sa place. Quand le président ou le vice-président occupe le fauteuil, la masse est placée sur les supports supérieurs sur la table du greffier. Quand le comité plénier est en session, elle est placée sur les supports inférieurs.

Le sergent d'armes est la seule personne qui a le droit de toucher la masse pendant les délibérations de l'Assemblée. En 2002, un député fédéral saisit la masse de la Chambre des communes en signe de protestation. Pour cela, il fut suspendu de la Chambre pendant plusieurs jours et put réintégrer son siège après s'être excusé à la barre de la Chambre auprès du président et de ses collègues députés.

La masse du Yukon

La masse du Yukon est en argent sterling, y compris les parties plaquées d'or sterling. Les écus qui représentent les armoiries du Canada et du Yukon sont en émail. Une couronne surmonte sa tête et sous elle on trouve le profil topographique du Yukon. La masse contient l'épilobe à feuille étroite, l'emblème floral du territoire, trois figurines représentant un mineur, un trappeur et un Autochtone, ainsi que des gravures représentant des paysages yukonnais et d'autres emblèmes. La masse pèse 11 livres ou à peu près cinq kilogrammes.

L'histoire de la masse du Yukon

Au début des années 1960, on commença à se demander si le Yukon devait avoir sa propre masse. En 1964, le Conseil territorial du Yukon décida de lancer un concours pour choisir le dessin de la masse. Le prix pour le meilleur modèle fut remporté en 1966 par le caporal Jim Ballantyne de la Gendarmerie royale du Canada. Le Comité exécutif du Yukon, qui inclut le commissaire du Yukon, deux commissaires adjoints et deux députés du conseil territorial, approuva le modèle.

La masse, réalisée par Birks de Montréal en 1971-1972, coûta 8 300 \$.

Le 1^{er} février 1972, l'honorable Jean Chrétien, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, annonça que le Yukon aurait sa masse. À cette époque, le Parlement du Canada, toutes les Assemblées législatives provinciales et l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest avaient leur propre masse.

Le 6 mars 1972, le gouverneur général Roland Mitchener fit don de la masse au Conseil territorial du Yukon au nom du peuple du Canada. Sa Majesté la reine Elizabeth II autorisa l'usage de la couronne sur la tête de la masse. L'honorable Ronald Rivett, président du Conseil territorial du Yukon, accepta la masse au nom du Conseil.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec
le Bureau de l'Assemblée législative du Yukon
C.P. 2703, Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Téléphone : 867-667-5498 • Télécopieur : 867-393-6280
Courriel : yla@gov.yk.ca

Ou rendez-vous sur le site Web de l'Assemblée législative :
<http://www.legassembly.gov.yk.ca/fr/index.html>